



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Direction de l'immigration

Statistiques concernant la protection internationale
au Grand-Duché de Luxembourg
Mois de février 2017

Date de publication
par la Direction de l'immigration
17 mars 2017

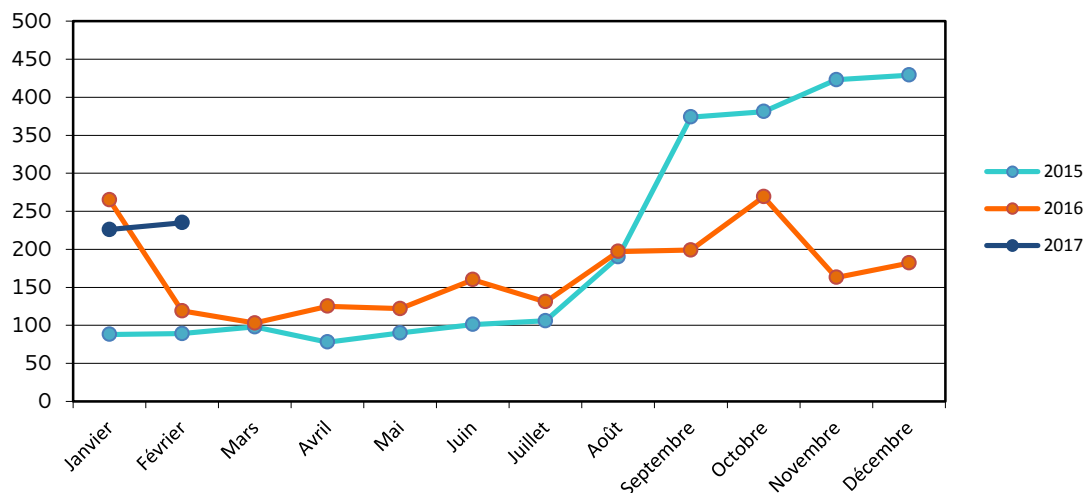
1. Aperçu des demandes de protection internationale

a. Nombre de personnes ayant demandé une protection internationale

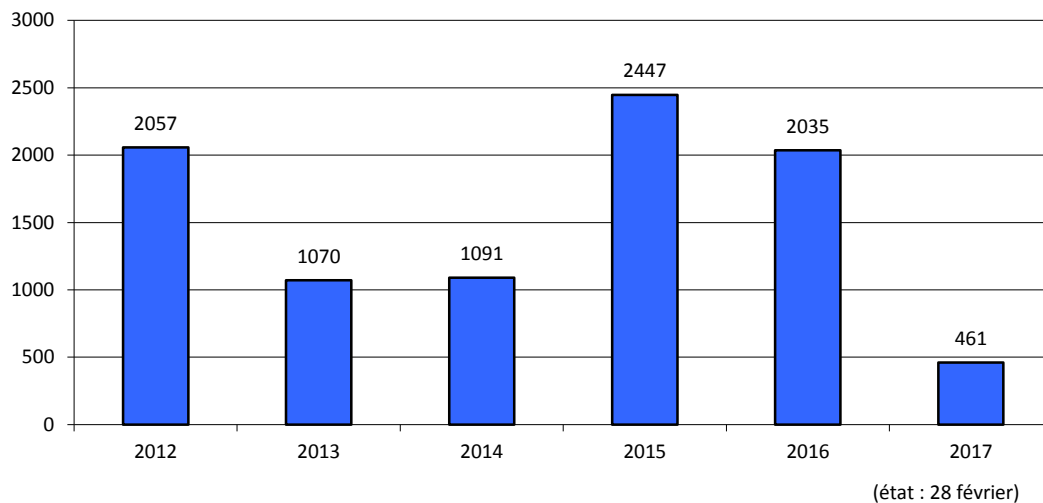
Le nombre des demandes de protection internationale représente les demandes qui ont été introduites formellement auprès de la Direction de l'immigration. Ce chiffre ne correspond pas au nombre total des arrivées dans les structures accueil de l'OLAI pour la même période de référence, alors qu'il existe un décalage temporaire entre l'arrivée et l'ouverture formelle de la demande de protection internationale. De plus, un certain nombre de personnes accueillies par l'OLAI ne se présente pas à la Direction de l'Immigration afin d'introduire leur demande formelle de protection internationale.

Le nombre de demandeurs de protection internationale inclut les demandeurs arrivés individuellement au Luxembourg ainsi que les demandeurs de protection internationale relocalisés à partir de la Grèce et de l'Italie, conformément aux décisions prises au niveau européen¹.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Janvier	224	80	94	88	265	226
Février	132	71	88	89	119	235
Mars	207	74	70	98	103	
Avril	195	91	49	78	125	
Mai	264	78	88	90	122	
Juin	181	89	63	101	160	
Juillet	236	106	84	106	131	
Août	137	76	96	190	197	
Septembre	125	119	134	374	199	
Octobre	167	126	128	381	269	
Novembre	120	100	114	423	163	
Décembre	69	60	83	429	182	
Total	2057	1070	1091	2447	2035	461

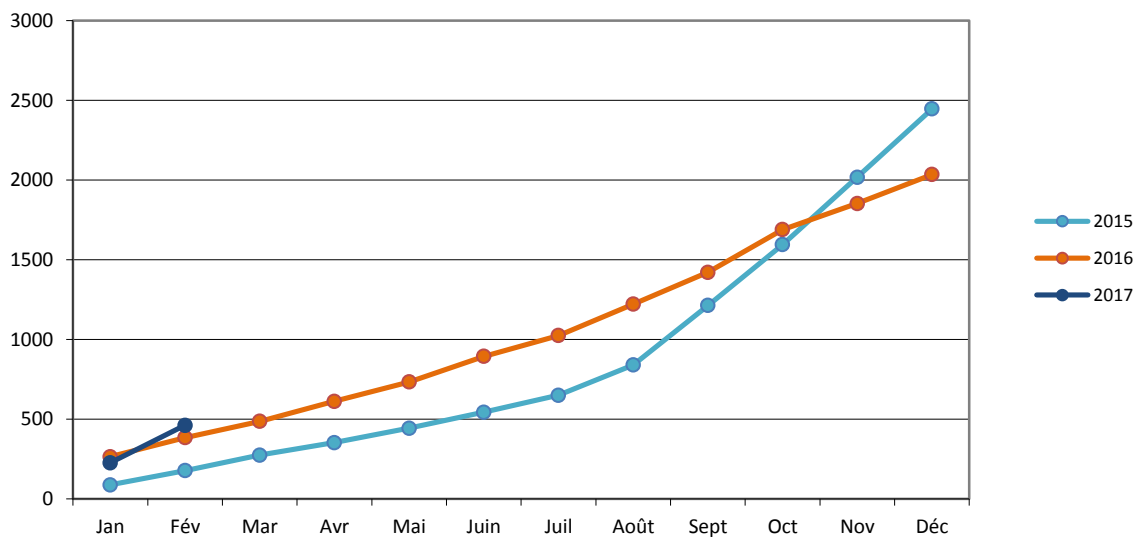


¹ Décisions du Conseil européen (EU) 2015/1523 du 14 septembre 2015 pour relocaliser 40 000 personnes et (EU) 2015/1601 du 22 septembre 2015 pour relocaliser 120 000 personnes de l'Italie et de la Grèce.



b. Cumul des demandeurs de protection internationale mensuels par an

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
2015	88	177	275	353	443	544	650	840	1214	1595	2018	2447
2016	265	384	487	612	734	894	1025	1222	1421	1690	1853	2035
2017	226	461										



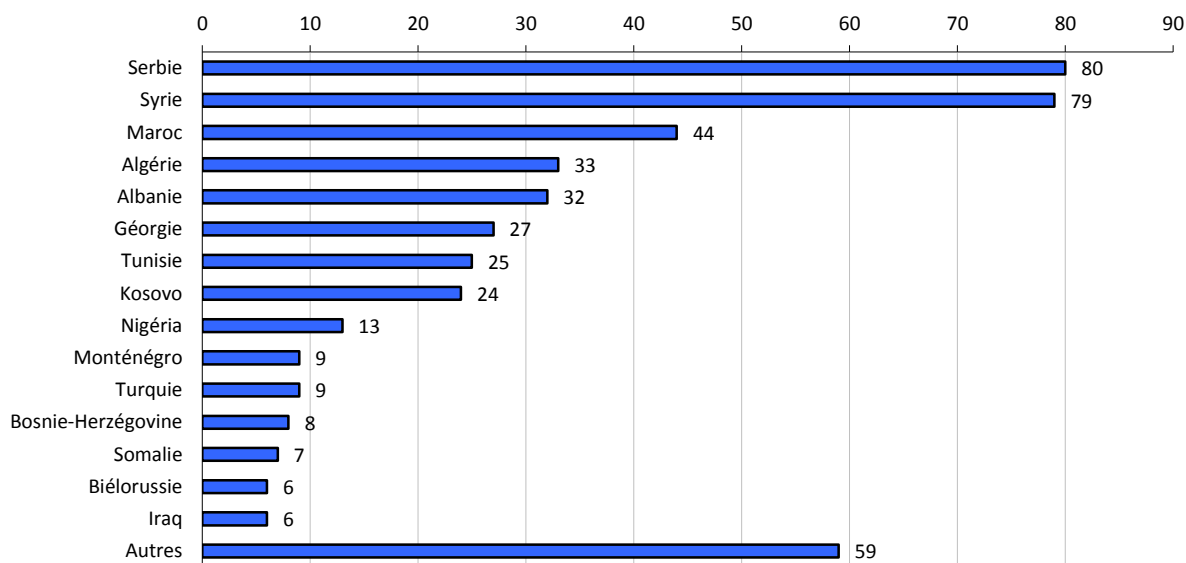
c. Ventilation des personnes ayant demandé une protection internationale au mois de février 2017 par continent et par pays de nationalité

Europe	105	Asie	43
Serbie	46	Syrie	30
Kosovo	17	Géorgie	3
Albanie	14	Iran	3
Bosnie-Herzégovine	8	Azerbaïdjan	2
Monténégro	8	Indéterminé (Palestine)	2
Turquie	5	Iraq	2
Biélorussie	3	Arménie	1
ARYM	3		
Ukraine	1		

Afrique	87
Maroc	34
Algérie	17
Tunisie	12
Somalie	4
Nigéria	3
Sénégal	3
Cameroun	2
Erythrée	2
Ethiopie	2
Libye	2
Angola	1
Burkina Faso	1
Gambie	1
Guinée-Conakry	1
Soudan	1
Tchad	1

d. Pays de nationalité des personnes ayant demandé une protection internationale en 2017 (état : 28 février)

	Pays de nationalité	Nombre de personnes	Pourcentage par rapport au total des demandes de 2016
1	Serbie	80	17,4 %
2	Syrie	79	17,1 %
3	Maroc	44	9,5 %
4	Algérie	33	7,2 %
5	Albanie	32	6,9 %
6	Géorgie	27	5,9 %
7	Tunisie	25	5,4 %
8	Kosovo	24	5,2 %
9	Nigéria	13	2,8 %
10	Monténégro	9	2 %
11	Turquie	9	2 %
12	Bosnie-Herzégovine	8	1,7 %
13	Somalie	7	1,5 %
14	Biélorussie	6	1,3 %
15	Iraq	6	1,3 %
	Autres	59	12,8 %
	Total	461	100 %



a. Réinstallation de personnes au Luxembourg

En février 2017, 46 personnes d'origine syrienne ont été réinstallées au Grand-Duché de Luxembourg selon la déclaration entre l'Europe et la Turquie. Ces personnes ont directement bénéficié du statut de réfugié. Il convient de noter que ces personnes ne sont comptabilisées ni dans les demandes, ni dans les décisions.

2. Décisions prises en 2017

a. Ventilation mensuelle des décisions prises

Type de décision	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total	Pourcentage par rapport au total
Reconnaissance du statut de réfugié	58 ¹	56											114	19,6%
Attribution du statut conféré par la protection subsidiaire	3	4											7	1,2%
Refus de la protection internationale - procédure normale	24 ²	20											44	7,5%
Refus de la protection internationale - procédure accélérée	13	25											38	6,5%
Retraits implicites	10	21											31	5,3%
Décision de transfert / Incompétence	166 ³	180											346	59,3%
Irrecevabilité - citoyen de l'Union européenne													0	
Irrecevabilité - premier pays d'asile ou pays tiers sûr	2												2	0,3%
Irrecevabilité - demande subséquente		1											1	0,2%
Exclusion													0	
Révocation du statut													0	
Décisions prises	276	307	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	583	100%
Renoncations	22	12											34	

Note importante : Ne sont plus comprises les décisions de refus du statut de réfugié pour des personnes à qui le statut conféré par la protection subsidiaire est accordée.

¹ Rectification pour janvier : Ajout de 1 personnes à la ligne « Reconnaissance du statut de réfugié ».

² Rectification pour janvier : Diminution de 1 personne à la ligne « Refus de la protection internationale - procédure normale ».

³ Rectification pour janvier : Ajout de 5 personnes à la ligne « Décision de transfert / Incompétence ».

b. Décisions prises durant l'année en cours et année de dépôt de la demande de protection internationale

Type de décision	Année de dépôt de la demande de protection internationale							Total décisions 2017
	< 2012	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
Reconnaissance du statut de réfugié		1			68	36	9	114
Attribution du statut conféré par la protection subsidiaire				2	2	1	2	7
Refus de la protection internationale - procédure normale					43	1		44
Refus de la protection internationale - procédure accélérée					5	29	4	38
Retraits implicites			1		3	27		31
Décision de transfert / Incompétence						287	59	346
Irrecevabilité - citoyen de l'Union européenne								
Irrecevabilité - premier pays d'asile ou pays tiers sûr						2		2
Irrecevabilité - demande subséquente							1	1
Exclusion								
Révocation du statut								
Décisions prises	0	1	1	2	121	383	75	583
Pourcentage par rapport au total		0,2%	0,2%	0,3%	20,8%	65,7%	12,9%	100%
Renoncations		1			4	27	2	34

Note importante : Ne sont plus comprises les décisions de refus du statut de réfugié pour des personnes à qui le statut conféré par la protection subsidiaire est accordée.

c. Décisions prises par année (état : 28 février 2017)

Type de décision	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Reconnaissance du statut de réfugié	59	125	149	200	764	114
Attribution du statut conféré par la protection subsidiaire	7	39	31	28	26	7
Refus de la protection internationale - procédure normale	820	467	244	137	212	44
Refus de la protection internationale - procédure accélérée	1057	386	455	375	226	38
Retraits implicites	16	162	48	114	391	31
Décision de transfert / Incompétence	187	197	235	284	617	346
Irrecevabilité - citoyen de l'Union européenne	2	2	1	1	1	
Irrecevabilité - premier pays d'asile ou pays tiers sûr		2	8	6	18	2
Irrecevabilité - demande subséquente	26	23	70	85	63	1
Exclusion	3	1				
Révocation du statut	1		7	2	1	
Décisions prises	2178	1404	1248	1232	2319	583
Renoncations	972	198	109	126	190	34

Note importante : Ne sont plus comprises les décisions de refus du statut de réfugié pour des personnes à qui le statut conféré par la protection subsidiaire est accordée.

3. Transferts en application du règlement Dublin III en 2017

a. Personnes transférées vers des Etats-membres appliquant le règlement Dublin

Pays de destination	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Allemagne	14	8											22
Autriche		1											1
Belgique	5	5											10
Danemark	2												2
France	2	1											3
Italie	6	3											9
Norvège		10											10
Pays-Bas	3												3
Suède	1												1
Suisse	1	2											3
Total	34	30											64

b. Personnes transférées vers le Luxembourg

Pays de provenance	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Allemagne		1											1
Belgique	1	1											2
Pays-Bas	3	3											6
Total	4	5											9

4. Retours de demandeurs de protection internationale en 2017

Pays d'origine	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Albanie	4	3											7
Angola	1												1
Bosnie-Herzégovine	8	1											9
Erythrée		1 ²											1
Iran	1	1											2
Iraq	2	2											4
Kosovo	20	8											28
Maroc	1	1											2
Monténégro	1												1
Somalie		1 ²											1
Tanzanie	1												1
Tunisie	1 ¹												1
Ukraine		5											5
Total	40	23											63

¹ Remarque pour janvier : la personne tunisienne a été rapatriée en Belgique

² Remarque pour février : la personne somalienne et la personne érythréenne ont été rapatriées en Belgique

	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Retours forcés	2	7											9
Retours volontaires	38	16											54
Total	40	23											63